

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

MCA FRANCE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

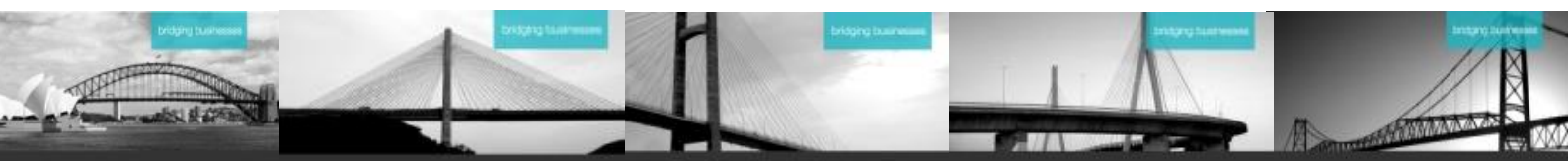
- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

MCA FRANCE

Fonds Commun de Placement
CIC : 6, avenue de Provence
75009 – PARIS
Etablissement Dépositaire



Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement MCA FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion de la société de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 9 Avril 2019

Le Commissaire aux Comptes
JPA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. ROBERT', written in a cursive style.

Pascal ROBERT

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à l'indicateur de référence CAC ALL TRADABLE, sur la durée de placement recommandée d'au moins 5 ans.

Indicateur de référence

100% CAC ALL TRADABLE : L'indicateur de référence est le CAC ALL TRADABLE, non limité en nombre de valeurs (et qui remplace le SBF 250). Il s'agit d'un indice boursier d'EURONEXT représentatif des actions de différents secteurs de l'économie dont le marché de référence est EURONEXT Paris ou non sous certaines conditions. Les actions représentatives sont sélectionnées sur la base de leurs capitalisations flottantes avec une contrainte de taux de rotation, annuel ajusté du flottant de 20% minimum.

L'indice est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis. Cet indice est publié par Euronext et disponible sur www.euronext.com et dans divers supports de presse. A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Stratégie d'investissement

Dans le cadre d'une gestion dynamique, l'OPCVM est exposé principalement en actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro, en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant. Cette exposition pourra se faire par des investissements aussi bien en titres en direct que par le biais de parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA. Le fonds est principalement exposé en actions de valeurs moyennes et grandes capitalisations de tout secteur économique.

Le processus de sélection est fondé sur une analyse Top-Down et sur des critères fondamentaux en dehors de tous critères d'appartenance à une zone géographique, un secteur ou un indice de marché. La stratégie d'investissement en titres en direct (actions) est opportuniste et déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de sociétés performantes (structure bilancielle, qualité de la signature, retour sur capitaux propres, cash-flow, qualité des dirigeants...).

En ce qui concerne les instruments de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

de 60% à 110% maximum sur les marchés d'actions de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisations, dont :

- 60% minimum sur les marchés d'actions des pays de la zone euro.

- 0% à 10% sur les marchés d'actions de pays hors zone euro.

- de 0% à 10% aux marchés des actions de petite capitalisation.

de 0% à 40% en instruments de taux (y compris monétaires) d'émetteurs souverains, du secteur public et privé de toutes zones géographiques, de notation minimale A3 pour le court terme ou BBB- à l'achat ou en cours de vie, pour le long terme selon l'analyse de la société de gestion.

Il n'investit pas directement en titres non notés ou de notation inférieure.

de 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ou non notées, d'émetteurs de toutes zones géographiques, de tous secteurs économiques, et dont les actions sous-jacentes pourront être de toutes tailles de capitalisation.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 3.

de 0% à 10% au risque de change sur les devises hors euro.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif de l'OPCVM.

L'OPCVM est investi :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, ou en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers dans un but de couverture sur les risques d'action, de taux, de change et d'exposition sur les risques d'action et de taux.
- titres intégrant des dérivés tels que les obligations convertibles, des warrants, des bons de souscription, des EMTN intégrant des dérivés simples ou complexes, des certificats.
- emprunts d'espèces, dépôts.

Profil de risque

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

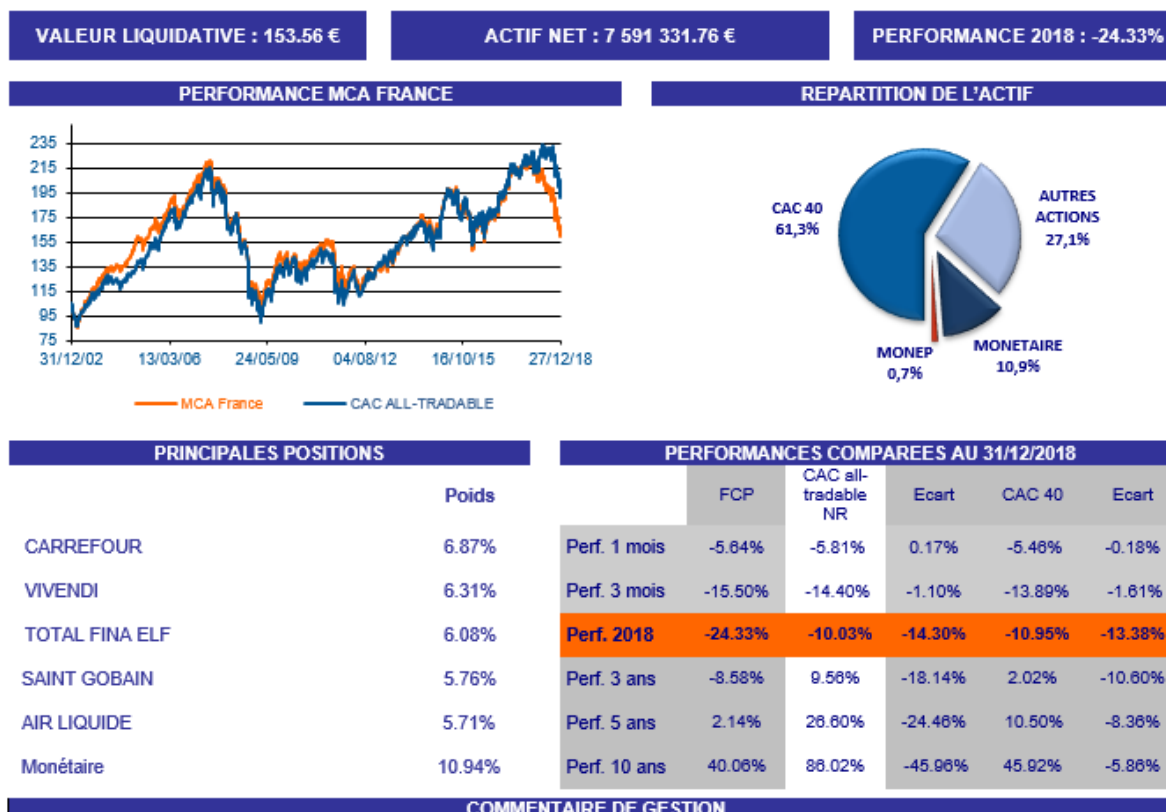
COMMENTAIRE DE GESTION

MCA France a pour but de surperformer l'indice CAC ALL-TRADABLE

(net return depuis le 01/01/2013).

Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions (P.E.A.), le FCP est investi

au moins à 75% en actions éligible au P.E.A.



La valeur liquidative du 31 décembre permet d'afficher pour 2018 une performance nette de tous frais de **-24,33 %**. Elle se compare aux **-10,03%** pour le CAC all tradable NR.

► **Poche TAUX :**

Allocation « Obligations » : (0 % du portefeuille)

Allocation « Monétaire » : **+9,5 points** (10,9 % du portefeuille).

► **Poche ACTIONS :**

Allocation « Actions » : **-9,5 points** (89,1 % du portefeuille)

Principaux mouvements : Achats : VALEO, FAURECIA, ESSO, VALLOUREC, MICHELIN, CGG, ARKEMA, BNP PARIBAS, ORCHESTRA-PREMAMAN, MANITOU BF, XILAM ANIMATION, SMCP, DANONE, THALES, GUERBET, CASINO GUICHARD, TOTAL. Sorties ILIAD, IMERYS, ENGIE, WENDEL, ALTAMIR, BOLLORE, REXEL, VINCI, APERAM, ATOS, SOPRA STERIA, EIFFAGE, FONC. DES REGIONS.

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : CAPGEMINI (+13,6% / +0,37), IPSEN (+16,7% / +0,36), AIR LIQUIDE (+5,5% / +0,35)

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : DERICHEBOURG (-31,8% / -2,71), VALEO (-41,4% / -2,02), ILIAD (-27,9% / -1,77), SAINT GOBAIN (-16,5% / -1,68), FAURECIA (-43,6% / -1,58)

Perspectives 2019 : Les politiques monétaires anticipées en 2019 devraient être marquées par l'attentisme. La FED, après avoir remonté 4 fois son taux de référence (de 1,50 % à 2,50%), entre dans une phase plus délicate car les indicateurs de croissance connaissent un essoufflement. Certains éléments montrent encore un potentiel de croissance intéressant, notamment aux Etats-Unis où le marché de l'emploi reste très dynamique impliquant encore un potentiel de croissance des salaires et donc un maintien de la consommation et de l'inflation. Les taux pourront donc être remontés entre 1 et 3 fois à partir du 2ème trimestre. La BCE, devra quant à elle composer avec la faiblesse de la croissance de la Zone Euro (notamment allemande) en adoptant un statu quo. La hausse des taux directeurs prévue après l'été 2019 est donc loin d'être actée.

Concernant les actions, la très forte et excessive débandade du mois de décembre devrait permettre un rattrapage de simple « normalisation » de valorisation. Nous sommes encore loin d'une éventuelle récession mondiale mais le ralentissement observé et le manque de visibilité nous incitent à la prudence. Un œil attentif sera porté sur les Etats-Unis et sur les publications de résultats du premier semestre pour mesurer concrètement l'ampleur du ralentissement et l'impact des tensions commerciales avec la Chine. De même, le retour des investisseurs internationaux vers les marchés actions européens (bien que proposant une valorisation attrayante) pourrait n'avoir lieu qu'à partir du 2nd semestre, au vu des incertitudes politiques à court terme (Brexit, Italie, élections européennes). En France, le plan de relance par la demande consécutive du mouvement des « gilets jaunes » devrait soutenir la consommation et pourrait favoriser les entreprises de taille moyenne.

Bien que volatils, les marchés actions devraient malgré tout être positifs pour 2019 et rattraper le retard excessivement accumulé en 2018 par anticipation d'une récession. La pause éventuelle dans le durcissement des politiques monétaires des banques centrales pourrait permettre aux marchés actions de respirer quelque temps.

Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir.

Bien que sensibilisée, la politique d'investissement de l'OPCVM MCA FRANCE ne prend pas simultanément en compte les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG). Néanmoins, MCA FINANCE peut adopter le principe d'un ou plusieurs des critères ESG mais n'a pas formalisé leur utilisation dans le processus de décisions d'investissement de cet OPCVM, tel que défini par le décret n°2012-132 du 30 janvier 2012.

CARACTERISTIQUES DU FONDS

- Date de création : 16/12/1994
- Date d'agrément : 08/12/1994
- Classification : OPCVM Actions de pays de la zone euro
- Durée conseillée : supérieure à 5 ans
- Devise de cotation : euro
- Affectation du résultat : capitalisation
- Gérant : Patrick CREUZE

CONDITIONS FINANCIERES

- Droit d'entrée : 2% maximum
- Droit de sortie : 1% maximum
- Frais de gestion : 1,80% TTC maximum
- Dépositaire : CM-CIC Securities
- Valorisation : quotidienne
- Conditions souscription / rachats : vendredi jusqu'à 9h00 à cours inconnu
- Décimalisation : part entière

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2018

MCA FRANCE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Conformément au règlement général de l'AMF, article 314-82, nous vous informons que les Frais de Transactions facturés dans le cadre du mandat de gestion en 2018 et calculés au niveau de l'ensemble de ces mêmes actifs gérés par MCA FINANCE, se décomposent en Frais d'Intermédiation pour 21% se répartissant à hauteur de 76% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS, de 23% pour SADIE et de 1% pour les tiers négociateurs et en Commissions de Mouvement pour 79% se répartissant à hauteur de 7% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS et de 93% pour la société de gestion MCA FINANCE.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, est disponible sur le site internet : www.mcafinance.fr. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Evènements intervenus au cours de la période

13/02/2018 : Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la terminologie de l'exposition aux instruments de taux et suppression de la prise en compte des liquidités dans cette exposition

26/11/2018 : Caractéristiques de gestion : Insertion de la mention relative au règlement Benchmark (administrateur, lien internet de l'indice)

26/11/2018 : Frais : Suppression des frais indirects

26/11/2018 : Caractéristiques de gestion : Modification de la fourchette d'exposition actions

BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	6 767 979,54	9 092 824,32
Actions et valeurs assimilées	6 707 729,94	9 032 354,32
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6 707 729,94	9 032 354,32
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	60 249,60	60 470,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	60 249,60	60 470,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	119 964,88	7 207,12
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	119 964,88	7 207,12
Comptes financiers	722 628,33	138 715,76
Liquidités	722 628,33	138 715,76
Total de l'actif	7 610 572,75	9 238 747,20

BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	7 575 719,82	8 871 135,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-263 528,97	264 368,22
Résultat de l'exercice (a, b)	279 140,91	57 641,97
Total des capitaux propres	7 591 331,76	9 193 145,38
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	7 450,00	32 570,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	7 450,00	32 570,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 450,00	32 570,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	11 790,99	13 031,82
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	11 790,99	13 031,82
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	7 610 572,75	9 238 747,20

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2018	29/12/2017
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
CA1XF9C00006 CA1/0119/CALL/16. CARREFOUR	63 814,80	0,00
CO1XF9C00001 CO1/0119/CALL/40. CASINO GUICHARD PER	43 426,30	0,00
KR1XF9C00001 KR1/0119/CALL/430. KERING	31 075,80	0,00
ATCXF8C00001 ATC/0118/CALL/8.8 ALTICE	0,00	106 919,85
CA1XF8C00005 CA1/0118/CALL/18. CARREFOUR	0,00	96 075,63
CP1XF8C00003 CP1/0118/CALL/98. CAP GEMINI	0,00	112 186,75
EN1XF8C00004 EN1/0118/CALL/44. BOUYGUES	0,00	85 751,63
EX1XF8C00004 EX1/0118/CALL/23. Vivendi Universal	0,00	87 888,64
ISPAF8C00001 ISPA/0118/CALL/26. ARCELOR MITTAL	0,00	105 269,92
SW1XH8C00002 SW1/0318/CALL/115. SODEXHO ALLIANCE	0,00	44 539,88
Total Actions et assimilés	138 316,90	638 632,30
Total Options	138 316,90	638 632,30
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	138 316,90	638 632,30
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	138 316,90	638 632,30
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
KR1XH9C00001 KR1/0319/CALL/353.23 KERING	165 669,00	0,00
MC1XH9C00005 MC1/0319/CALL/240. LVMH	127 240,96	0,00
SA1XG9C00005 SA1/0219/CALL/76. SANOFI AVENTIS	55 723,59	0,00
UG1XG9C00001 UG1/0219/CALL/20. PEUGEOT	56 494,35	0,00
ATCXH8C00001 ATC/0318/CALL/6. ALTICE	0,00	116 365,53
SW1XH8C00001 SW1/0318/CALL/96. SODEXHO ALLIANCE	0,00	103 511,79
Total Actions et assimilés	405 127,90	219 877,32
Total Options	405 127,90	219 877,32
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	405 127,90	219 877,32
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	405 127,90	219 877,32

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	77,41	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	434 395,39	179 959,42
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	31 040,15
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	434 472,80	210 999,57
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 986,13	544,23
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	1 986,13	544,23
Résultat sur opérations financières (I - II)	432 486,67	210 455,34
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	159 405,99	152 791,55
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	273 080,68	57 663,79
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	6 060,23	-21,82
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	279 140,91	57 641,97

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007490164	1,8 % TTC, taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007490164	Néant

Commission de surperformance

Part FR0007490164 C

néant

néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Bourse France 0,50% TTC maximum dont 22 € TTC maximum pour le dépositaire Bourse étrangère 0,50% TTC maximum dont 60 € TTC maximum pour le dépositaire prélèvement sur chaque transaction	85	15	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Etablissement garant :

Date d'échéance de la garantie :

Garantie de capital :

Garantie de performance :

Souscripteur bénéficiant de la garantie : néant

Souscripteur bénéficiant de la protection :

Souscripteur sortant avant l'échéance :

Commission de garantie :

Commentaire :

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	9 193 145,38	7 209 926,94
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 190 455,04	1 792 905,86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 452 592,93	-1 001 536,54
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	984 252,29	632 891,54
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-926 842,70	-208 446,97
Plus-values réalisées sur contrats financiers	335 144,45	237 591,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-506 438,50	-321 998,00
Frais de transaction	-155 283,81	-92 583,49
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 342 707,74	872 931,25
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 143 881,20</i>	<i>1 198 826,54</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 198 826,54</i>	<i>325 895,29</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-880,40	13 800,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>12 769,60</i>	<i>13 650,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>13 650,00</i>	<i>-150,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	273 080,68	57 663,79
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	7 591 331,76	9 193 145,38

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Actions et assimilés	138 316,90	1,82
TOTAL Opérations de couverture	138 316,90	1,82
Autres opérations		
Actions et assimilés	405 127,90	5,34
TOTAL Autres opérations	405 127,90	5,34

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	722 628,33	9,52	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	722 628,33	9,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2018
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	279 140,91	57 641,97
Total	279 140,91	57 641,97

	31/12/2018	29/12/2017
C1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	279 140,91	57 641,97
Total	279 140,91	57 641,97
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-263 528,97	264 368,22
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-263 528,97	264 368,22

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
C1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-263 528,97	264 368,22
Total	-263 528,97	264 368,22
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2014	C1 PART CAPI C	6 750 502,58	43 079	156,70	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2015	C1 PART CAPI C	7 050 463,80	41 951	168,06	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2016	C1 PART CAPI C	7 209 926,94	41 189	175,04	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2017	C1 PART CAPI C	9 193 145,38	45 298	202,94	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2018	C1 PART CAPI C	7 591 331,76	49 433	153,56	0,00	0,00	0,00	0,31

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	12 150,00000	2 190 455,04
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-8 015,00000	-1 452 592,93
Solde net des Souscriptions / Rachats	4 135,00000	737 862,11
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	49 433,00000	

COMMISSIONS

	En montant
CI PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	61,12
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	61,12
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	61,12
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	61,12
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2018
FR0007490164 PART CAPI C1	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	159 405,99
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2018
Créances	Coupons et dividendes	6 400,00
Créances	SRD et règlements différés	113 564,88
Total des créances		119 964,88
Dettes	Frais de gestion	11 745,99
Dettes	Autres dettes et créances	45,00
Total des dettes		11 790,99
Total dettes et créances		108 173,89

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	6 707 729,94	88,36
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	6 707 729,94	88,36
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	119 964,88	1,58
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-11 790,99	-0,16
CONTRATS FINANCIERS	52 799,60	0,70
OPTIONS	52 799,60	0,70
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	722 628,33	9,52
DISPONIBILITES	722 628,33	9,52
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	7 591 331,76	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			6 707 729,94	88,36
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			6 707 729,94	88,36
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			6 652 479,94	87,63
TOTAL BELGIQUE			349 200,00	4,60
BE0974313455 ECONOCOM GROUP	EUR	120 000	349 200,00	4,60
TOTAL FRANCE			6 212 579,94	81,84
FR0000031775 VICAT	EUR	5 000	207 300,00	2,73
FR0000032526 GUERBET	EUR	1 000	52 400,00	0,69
FR0000038606 MANITOU BF	EUR	3 500	78 400,00	1,03
FR0000053381 DERICHEBOURG	EUR	70 000	279 860,00	3,69
FR0000073298 IPSOS	EUR	5 000	102 700,00	1,35
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	4 000	433 800,00	5,71
FR0000120172 CARREFOUR	EUR	35 000	521 850,00	6,88
FR0000120271 TOTAL	EUR	10 000	461 800,00	6,08
FR0000120354 VALLOUREC	EUR	25 000	40 637,50	0,54
FR0000120503 BOUYGUES	EUR	7 500	235 050,00	3,10
FR0000120628 AXA	EUR	5 000	94 290,00	1,24
FR0000120644 DANONE	EUR	2 000	123 020,00	1,62
FR0000120669 ESSO	EUR	4 000	129 200,00	1,70
FR0000121147 FAURECIA	EUR	5 000	165 350,00	2,18
FR0000121261 MICHELIN	EUR	2 500	216 750,00	2,86
FR0000121329 THALES	EUR	1 000	102 000,00	1,34
FR0000121634 COLAS	EUR	1 225	171 500,00	2,26
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR	2 000	220 900,00	2,91
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	3 000	179 160,00	2,36
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	15 000	269 325,00	3,55
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	15 000	437 475,00	5,76
FR0000125585 CASINO GUICHARD-PERRACHON	EUR	5 000	181 700,00	2,39
FR0000127771 VIVENDI	EUR	22 500	478 800,00	6,31
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	2 000	78 950,00	1,04

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0004034072 XILAM ANIMATION	EUR	1 300	48 945,00	0,64
FR0004186856 VETOQUINOL	EUR	1 869	94 945,20	1,25
FR0010221069 FILAE	EUR	5 240	21 484,00	0,28
FR0010313833 ARKEMA	EUR	1 000	74 960,00	0,99
FR0010613471 SUEZ	EUR	15 000	172 950,00	2,28
FR0011884378 LUCIBEL ACT.	EUR	23 770	26 432,24	0,35
FR0012435121 ELIS	EUR	10 000	145 500,00	1,92
FR0012757854 SPIE	EUR	6 000	69 540,00	0,92
FR0013176526 VALEO	EUR	5 000	127 550,00	1,68
FR0013181864 CGG RGPT	EUR	60 000	69 360,00	0,91
FR0013190410 ORCHESTRA-PREMAMAN	EUR	20 000	10 800,00	0,14
FR0013214145 SMCP	EUR	1 500	20 196,00	0,27
FR0013326246 UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT	EUR	500	67 700,00	0,89
TOTAL LUXEMBOURG			90 700,00	1,19
LU1598757687 ARCELORMITTAL	EUR	5 000	90 700,00	1,19
TOTAL Warrants négo. sur un marché régl. ou assimilé			55 250,00	0,73
TOTAL ALLEMAGNE			55 250,00	0,73
DE000CZ5MUB6 WCCAC40 3692,1728 PERP. CMBK	EUR	50 000	55 250,00	0,73
TOTAL Contrats financiers			52 799,60	0,70
TOTAL Engagements à terme conditionnels			52 799,60	0,70
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			52 799,60	0,70
TOTAL AUTRES PAYS			52 799,60	0,70
CA1XF9C00006 CA1/0119/CALL/16.	EUR	-200	-3 000,00	-0,04
CO1XF9C00001 CO1/0119/CALL/40.	EUR	-50	-2 500,00	-0,03
KR1XF9C00001 KR1/0119/CALL/430.	EUR	-5	-1 950,00	-0,03
KR1XH9C00001 KR1/0319/CALL/353.23	EUR	5	34 770,60	0,47
MC1XH9C00005 MC1/0319/CALL/240.	EUR	7	17 794,00	0,23
SA1XG9C00005 SA1/0219/CALL/76.	EUR	15	3 585,00	0,05
UG1XG9C00001 UG1/0219/CALL/20.	EUR	100	4 100,00	0,05

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*